



La Société de Tir de la Plaine de l'Ain



Pour le premier challenge Yvette Mortel

Serait heureuse d'accueillir les **04 et 05 septembre 2021** les tireurs aux armes anciennes licenciés à la Fédération Française de Tir.



Trophée Yvette Mortel

Disciplines : 25, 50, 100 mètres, plateaux

Règlement : Arquebusiers de France



Repas sur réservation : samedi midi ; dimanche midi

Camping possible sur place ; arrivée permise dès le vendredi soir



Règlement des séries et des repas :

Au plus tard le 08 août 2021



Pour tout renseignement complémentaire :

ste-tir-plaine-ain@orange.fr

Téléchargement des fiches d'inscription :

<http://www.club-de-tir-stpa.fr>

Adresse du stand :

336, chemin de l'Écopôle 01800 Pérouges





La Société de Tir de la Plaine de l'Ain



Premier challenge Yvette Mortel

Stand de tir : 336, chemin de l'Ecopôle 01800 PEROUGES

Position GPS : N 45°51'12.33'' - E 05°10'49.01''

Horaires de tir

Séries « cibles » : de 9h00 à 11h00 et de 14h00 à 18h00 (dimanche 16h00)

Séries « plateaux » : 9h00 ; 10h30 ; 14h00 ; 15h30 ; 17h00 (dimanche après-midi une seule série à 14h30)

Les horaires peuvent varier selon les possibilités du stand et de l'organisation

Règlement applicable

Sécurité et règles : Arquebusiers de France

Classement unique ; avantage à l'origine en cas d'égalité

Cinq tireurs maxi par série de trap

Spécificités

Sébastopol intégré à Camerone

Bugeaud intégré à Pontcharra

Berdan intégré à Capitaine Gras

Trophée Yvette Mortel

Vainqueur : le meilleur total individuel sur les disciplines Le Mat, Vincennes, Delvigne

Le trophée est remis en jeu chaque année

Remise des prix

Dimanche 05 septembre à 17h00

Une seule récompense pour les disciplines comptant moins de trois tireurs

Horaires des repas

Samedi et dimanche : à partir de 12h00

Organisation de l'intendance

Afin de faciliter au mieux la gestion de ce premier challenge, le club vous remercie de veiller impérativement à réserver vos repas et vos engagements en adressant votre chèque à l'adresse suivante :

S.T.P.A 3, lotissement Claires Fontaines 01150 SAINT VULBAS

Ordre du chèque : S.T.P.A.

Délai de rigueur : 06 août 2021

Contacts téléphoniques si nécessaire

06 12 95 75 64 (Bernard Capitaine des Arquebusiers de l'Ain)

06 63 75 29 12 (Martial Arquebusier de l'Ain)

06 72 90 38 51 (Michel Président de la S.T.P.A.)

Site : <http://www.club-de-tir-stpa.fr>

courriel : ste-tir-plaine-ain@orange.fr



Société de Tir de la Plaine de l'Ain

Premier challenge Yvette Mortel

Fiche individuelle d'engagement



Nom : Prénom :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Téléphone : Email :
 N° licence FFTir : Club :

		MLAIC	ADF
25 mètres	5	Comminazzo	Suffren
	6	Kuchenreuter	Boutet
	7	Colt	Devisme
	12	Mariette	Le Mat
	13		Chamelot
	34		Surcouf
	28	Tanzutsu	
	50		Stainville
50 mètres	1	Miquelet	Charleville
	14	Tanegashima	Arquebuse
	15	Vetterli	Vincennes
	38	Lamarmora	Camerone
	40	Pennsylvania	Kentucky
	51		Carabine Gras
100 mètres	2	Maximilien	Gassendi
	3	Minié	Pontcharra
	4	Whitworth	Delvigne
	8	Walkyrie	Dames
	30		Capitaine Gras
	32		Chassepot
	33		Magenta
Trap	21	Manton	Lepage
	22	Lorenzoni	Lefauchaux

Horaires des tirs cibles du selon votre choix			
Samedi		Dimanche	
Série	Disciplines	Série	Disciplines
S1 : 09h00		D1 : 09h00	
S2 : 10h00		D2 : 10h00	
S3 : 11h00		D3 : 11h00	
S4 : 14h00		D4 : 14h00	
S5 : 15h00		D5 : 15h00	
S6 : 16h00		D6 : 16h00	
S7 : 17h00			
S8 : 18h00			
Horaires des tirs trap selon votre choix			
Samedi		Dimanche	
Série	Disciplines	Série	Disciplines
TS1 : 09h00		TD1 : 09h00	
TS2 : 10h30		TD2 : 10h30	
TS3 : 14h00		TD3 : 14h30	
TS4 : 15h30			
TS5 : 17h00			

Tarifs des tirs

Premier tir : 7€

Suivants : 4€ x = €

Trap : 7€ x = €

TOTAL TIRS ET REPAS : €

Repas du midi

Nombre repas samedi : x 18€ = €

Repas du midi

Nombre repas Dimanche : ... x 18€ = €

Fiche à retourner avec le règlement avant le 8 Aout 2021 à : STPA 3 Lotissement Claires Fontaines 01150 Saint Vulbas